

LES DROITS DE L'HOMME

Le principe sous-jacent des Droits de l'Homme est de garantir la dignité pour tout être humain, partout dans le monde – sans considération de l'origine de la personne, sa religion, son sexe, sa culture... De plus, les Droits de l'Homme assurent qu'une personne ne peut en aucun cas perdre ces droits (« Les Droits de l'Homme sont inaliénables ») et que tous ces droits sont considérés d'égale importance (« Les Droits de l'Homme sont interdépendants »), puisque la condition d'existence de certains droits peut être construite sur l'accomplissement des autres droits et inversement (par ex., le droit de participer à la vie politique et culturelle a de grandes chances d'être interconnecté avec le droit à l'éducation, le droit à la liberté d'expression...). Une autre base importante ayant trait aux Droits de l'Homme, c'est qu'ils n'assurent pas seulement la garantie des droits pour les êtres humains, mais qu'ils comportent dans le même temps l'obligation de respect envers les droits des autres et de s'engager dans leur protection.¹

1

LES DOCUMENTS INTERNATIONAUX PRIMORDIAUX

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) datant de 1948, adoptée par les Nations Unies nouvellement fondée, fût le premier document qui exprimait l'idée d'égalité des droits pour tous les êtres humains. Il couvre les droits civils et politiques (comme le droit de vivre, le droit à la liberté de penser, le droit de vote...), ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels (comme le droit à un niveau de vie décent, comprenant la santé, le logement, la nourriture ; le droit de participer librement à la vie culturelle de la communauté...). La Déclaration comprend également le droit à l'Éducation aux Droits de l'Homme en offrant une large compréhension de l'éducation : « L'éducation doit être dirigée dans le sens d'un complet développement de la personnalité humaine et du renforcement du respect des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales. » (Art. 26/2)²

La Convention des Nations Unies pour les Droits de l'Enfant (CDE) datant de 1989 est également un document international primordial pour les Droits de l'Homme. Il reconnaît aux enfants les droits d'être considérés en tant qu'individu à part entière et déclare le besoin d'une protection particulière de tous les enfants et des jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans.³

¹ Pour plus d'informations à propos de ce paragraphe, consultez : Compasito – Le Manuel de l'Éducation aux Droits de l'Homme pour les Enfants. Conseil de l'Europe (ed.) 2009 : www.eycb.coe.int/compasito/chapter_1/1_int.html

² Pour le texte complet de la Déclaration, consultez : www.un.org/en/universal-declaration-human-rights/

Pour une version adaptée pour les enfants, consultez : www.eycb.coe.int/compasito/chapter_6/pdf/1.pdf

³ Pour plus d'informations sur les sujets des Droits de l'Enfant, consultez le module « Droits de l'Enfant » dans ce livret.

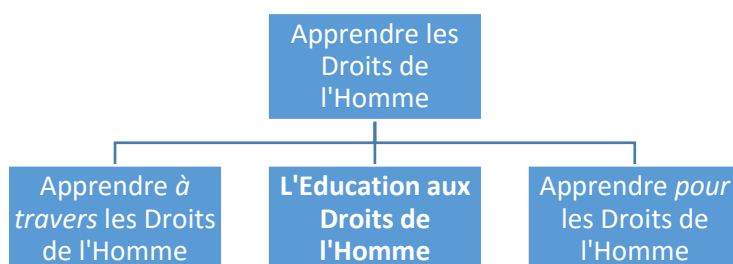
LA PERSPECTIVE EUROPEENNE

En se penchant sur la perspective européenne, la Convention Européenne des Droits de l'Homme, adoptée par le Conseil de l'Europe en 1950, est l'instrument principal de sécurisation des Droits de l'Homme pour les actuels 28 Etats membres. La Convention oblige à tous ces membres d'inclure ces droits dans leurs législations nationales. Les personnes à l'intérieur de ces états membres ayant le sentiment que certains de leurs droits garantis par la Convention sont bafoués peuvent faire valoir leurs droits à la Cour Européenne de Justice de Strasbourg.⁴

En adoptant la Convention Européenne des Droits de l'Homme, l'Union Européenne a adopté la Charte des Droits Fondamentaux, mise en application à partir de 2009. Les institutions européennes, tout comme les Etats Membres sont obligés de reconnaître ces droits – incluant les droits personnels, civils, politiques, économiques et sociaux pour les citoyens et résidents européens – et de les appliquer.⁵

L'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME

Apprendre les droits de l'homme ne comprend pas seulement la connaissance des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, mais aussi les comportements et les compétences qui aident à mettre les Droits de l'Homme en application, comme la capacité à résoudre les conflits, les aptitudes critiques ou la capacité de coopération. L'engagement en faveur des Droits de l'Homme ainsi que la prise d'actions concrètes pour leur mise en œuvre comprehensive est une autre dimension important de l'Education aux Droits de l'Homme.



⁴ Pour le texte complet de la Convention Européenne des Droits de l'Homme : www.echr.coe.int/Documents/Convention_ENG.pdf

⁵ Pour le texte complet de la Charte des Droits Fondamentaux : eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv%3Al33501

L'Education aux Droits de l'Homme à l'école cherche à donner le pouvoir aux enfants et aux jeunes de connaître, ainsi que de s'engager pour leurs propres droits et ceux des autres. Suivant leur âge, les élèves doivent développer une compréhension des possibilités et des façons de participer activement et de contribuer à la mise en application des Droits de l'Homme. Les enfants plus jeunes peuvent approcher le sujet en analysant les Droits de l'Homme au niveau individuel (par ex. en discutant et en réglant les conflits au sein de la classe ou dans leur famille) ou en agissant dans un environnement plus vaste, comme une communauté (per ex. en organisant un évènement marquant la Journée Internationale des Droits de l'Homme, en réalisant une exhibition d'art-plastiques sur le thème des Droits de l'Homme...). Apprendre les Droits de l'Homme comprend plusieurs dimensions :



Dimensions de l'Education aux Droits de l'Homme

Dimension Cognitive

(Par ex. : connaître des actions pour protéger les Droits de l'Homme, gérer des positions critiques ayant trait à la mise en oeuvre des Droits de l'Homme.)

Dimension Affective

(Par ex. : l'empathie, la volonté et la capacité à changer les points de vue.)

Dimension orientée vers l'action

(Par ex. : être capable de tirer la conclusion pour la vie d'autrui, l'engagement et la mise en place d'actions concrètes.)

Un des objectifs majeurs de l'Education aux Droits de l'Homme avec les enfants, c'est de créer une culture des Droits de l'Homme. « *L'apprentissage des Droits de l'Homme cherche à rassembler les sentiments de confiance et de tolérance sociale, la base fondamentale pour la culture entière des Droits de l'Homme :*

De se considérer soi-même et autrui

De reconnaître et de respecter les Droits de l'Homme dans la vie de tous les jours

De comprendre les droits de base de chacun et être capable de les appliquer

D'apprécier et de respecter les différences

D'acquérir des attitudes pour répondre à des conflits de manière non-violente, respectant les droits des autres



De développer la confiance des enfants dans leur capacité à prendre des initiatives et dans leur compétence à défendre et à promouvoir les Droits de l'Homme.⁶ »

Il est aussi important que l'Ecole elle-même – les principaux, les enseignants, les parents... - respectent les droits des élèves et leur offre un environnement d'apprentissage qui soit en phase avec les Droits de l'Homme.⁷ L'apprentissage des Droits de l'Enfant (voir également le module « Droits de l'Enfant » dans ce livret) semble être un point de départ lorsque l'on parle des Droits de l'Homme avec de jeunes enfants.

1

Références pour cette section:

Compasito – Manuel de l'Education aux Droits de l'Homme pour les Enfants. Conseil de l'Europe, 2009 : www.eycb.coe.int/compasito/pdf/Compasito%20EN.pdf

Section « Education aux Droits de l'Homme » sur le site *polis* – Le Centre Autrichien pour l'Education à la Citoyenneté à l'Ecole : Principes de base > Education aux Droits de l'Homme > Cadre International, Documents Importants, Education aux Droits de l'Homme à l'Ecole ; *polis* – Le Centre Autrichien pour l'Education à la Citoyenneté à l'Ecole (ed.), 2015 :

www.politik-lernen.at/site/basiswissen/menschenrechtsbildung

Raimund Pehm: Schulische Menschenrechtsbildung in Österreich. Eine empirische Analyse auf der Grundlage von 56 Praxisbeispielen. *polis* – Le Centre Autrichien pour l'Education à la Citoyenneté à l'Ecole (ed.), 2008:

www.politik-lernen.at/site/basiswissen/menschenrechtsbildung/mrbschule/article/106228.html

⁶ Compasito – Manuel de l'Education aux Droits de l'Homme pour les Enfants. Conseil de l'Europe, 2009, p.X.

⁷ Pour plus d'informations sur l'école basée sur les droits de l'enfant, consultez « Kinderrechte und Partizipation – Indikatorenentwicklung im schulischen Kontext » : www.politik-lernen.at/kinderrechteindex

Durée : Une leçon (50/60 minutes)

But : La méthode illustre comment les Droits de l'Homme font partie de la vie de tous les jours et de nos habitudes. Les élèves comprennent comment les droits et les articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme peuvent être violés et défendus.

Outils : Une copie de « Droits de l'Homme – Du matin jusqu'au soir »

Une copie de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (pour une version adaptée aux enfants : www.eycb.coe.int/compasito/chapter_6/1.html (Compasito - Manuel d'Education aux Droits de l'Homme pour les enfants, Conseil de l'Europe, 2009.)

Préparation : Copiez la feuille « Droits de l'Homme – du matin jusqu'au soir » et coupez des morceaux (quelques situations et articles de la DUDH) selon le nombre d'élèves (un bout pour chaque élève).

Expliquez : *L'activité que nous allons réaliser parle des Droits de l'Homme. Les Droits de l'Homme sont constamment les mêmes pour tous les êtres humains, partout dans le monde. Les gens ont les Droits de l'Homme parce qu'ils sont des êtres humains, et non parce qu'ils sont citoyens d'un pays. Les enfants, comme les adultes, disposent de ces droits humains. Les Droits de l'Homme ont été pour la première fois mis en application en 1948 dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, par les Nations Unies, nouvellement créé. Les Nations Unies (UN en anglais, pour United Nations) est une association de pays indépendants qui ont accepté de travailler ensemble pour aider le monde à réduire la pauvreté, prévenir et mettre fin aux guerres et combattre les maladies. Dans l'activité suivante, nous allons voir en quoi les activités quotidiennes d'une jeune fille de 10 ans, prénommée Leila, ont à faire avec les Droits de l'Homme.*

Pour plus d'informations, consultez : www.eycb.coe.int/compasito/chapter_1/1_int.html

Guide : - Demandez à vos élèves de choisir à l'aveugle un morceau de la feuille des « Droits de l'Homme » et de lire ce qu'il y a sur leur papier. Ils doivent trouver la partie correspondante (ou un article de la DUDH, ou une situation en relation avec les Droits de l'Homme, accomplie ou non). Des indices pour les paires correspondantes sont surlignés. Attention : l'article 25 est présent en double !

- Demandez à vos élèves de se mettre par pair selon le déroulement chronologique de la journée de Leila, et ce sans parler. Ils peuvent communiquer en mimant.

- Quand la ligne est formée, demandez à vos élèves de lire à haute voix et dans l'ordre ce qui est écrit sur leur papier (les séquences du matin jusqu'au soir).

- Expliquez les mots que les élèves ne comprennent pas.



- Terminez l'activité en donnant des exemples sur les différents Droits de l'Homme qui ne se sont pas produits durant l'activité. Expliquez que les Droits de l'Homme s'appliquent également dans le pays dans lequel les élèves vivent et qu'ils sont également sujet de la Constitution.

Discussion : Posez des questions aux élèves : Est-ce qu'il a été difficile de trouver sa paire ? Pensez-vous que ces situations peuvent se produire dans la vie quotidienne ?

Extensions :

En groupes de travail, les élèves réfléchissent sur les habitudes quotidiennes des enfants dans différentes situations et dans différentes régions du monde (distribuez des photos d'enfants pour chaque groupe). Chaque groupe choisit une image et réfléchit à ce qu'il peut se passer dans la journée de cet enfant (le moment de la journée, l'activité, le droit qui est mis en avant). Quels Droits de l'Hommes sont affectés, violés ou protégés dans chacun des scénarios ?

L'activité « Naviguer vers une nouvelle terre » (Manuel Compasito/Conseil de l'Europe), qui aborde les différences entre les besoins et les souhaits, et connecte les besoins humains et des Droits de l'Homme, peut être une extension appropriée et efficace à l'activité décrite ici.

www.eycb.coe.int/compasito/chapter_4/4_27.asp

Les élèves réfléchissent sur leurs propres habitudes quotidiennes et comment elles peuvent être vues à travers les Droits de l'Homme.





Jusqu'à 7h00 : Leila dort sur ses deux oreilles.

Le droit de repos et de loisirs (Article 24)

7h00 : Grrrr... Leila éteint son réveil. Elle reste assoupie quelques minutes de plus dans son lit confortable. Pour le petit déjeuner, Leila et son frère Paul prennent un chocolat chaud avec des tartines à la confiture de fraise.

Le droit à un niveau de vie décent pour soi-même et sa famille, dont la nourriture, le logement, la santé et la sécurité sociale. (Article 25)

7h05 : Leila écoute les informations à la radio. Le présentateur radio parle de la guerre en Syrie. Des milliers de personnes et de réfugiés fuient la guerre.

Le droit à la protection dans un autre pays/Le droit à l'asile politique. (Article 14)

7h45 : Sur le chemin de l'école, Leila passe devant la bibliothèque. Hier, elle a emprunté un roman, Harry Potter et la Pierre Philosophale.

Le droit à l'éducation. (Article 26)

8h35 : Nasrim, le camarade de Leila qui est assis juste à côté d'elle en classe, dit qu'il ne se sent pas bien. Mr. Abiss, le professeur de mathématiques, demande à Leila de l'accompagner chez l'infirmière scolaire.

Le droit à un niveau de vie décent pour soi-même et sa famille, dont la nourriture, le logement, la santé et la sécurité sociale. (Article 25)

10h00 : Des conflits sont sur le point d'éclater pendant la récréation ! Brenda a été exclue d'un groupe WhatsApp récemment. Ce n'est pas la première fois qu'elle est discriminée dans sa classe à cause de ses troubles du langage.

Le droit de ne pas être discriminé. (Article 2)

10h45 : Leila rejoint la réunion des représentants de classe dans son école. Ils parlent de l'organisation d'un Parlement dans leur école, Vendredi prochain.

La liberté d'opinion et d'information. (Article 19)


12h35 : En histoire, Leila et des camarades regardent un film à propos de l'esclavage des derniers siècles. De nos jours, l'esclavage existe toujours, et même les enfants sont mis en esclavage comme domestiques ou

La liberté contre l'esclavage. (Article 4)

<p>enfants-soldats.</p>	
<p>16h30 : « Grrrr, où est mon passeport ? » Paul, le grand frère de Leila s'agace. Sans pièce d'identité, il ne pourra pas aller voter Dimanche prochain, à l'occasion des Elections du Parlement Européen.</p>	<p>Le droit de participer à la vie politique de son pays, et d'en choisir les représentants. (Article 21)</p>
<p>17h45 : Leila a des devoirs. Elle doit écrire un texte sur les différents symboles des diverses religions : Islam, Christianisme, Bouddhisme, Judaïsme et Hindouisme.</p>	<p>La liberté de penser, de conscience, et de culte (religion). (Article 18)</p>
<p>20h10 : Il est l'heure de lire Harry Potter ! Leila est curieuse de savoir ce qu'il va se passer dans la suite de La Pierre Philosophale. Beaucoup de lettres, adressées à Harry, sont arrivées, mais Vernon Dursley les a détruites avec qu'Harry n'ait pu les lire.</p>	<p>Le droit à la vie privée chez soi, en famille, et dans ses correspondances. (Article 12)</p>
<p>22h15 : Leila s'endort. Elle rêve d'écrire un journal à propos des Droits de l'Homme. Il commence comme ça : « Tous les Droits de l'Homme sont pour tous les Etres Humains. »</p>	<p>Tous les êtres humains sont libres et égaux en dignité et en droits. (Article 1)</p>

COE Compasito – Le Manuel de l'Education aux Droits de l'Homme pour les Enfants. Cette collection d'exercices sélectionnés et testés, sur le thème de l'Education aux Droits de l'Homme pour les jeunes enfants contient également des activités qui se concentrent sur le sujet des Droits de l'Homme en Anglais, en Français et en Allemand. www.eycb.coe.int/compasito | www.eycb.coe.int/compasito/fr/ | www.compasito-zmrb.ch

COE Compass – Un Manuel de l'Education aux Droits de l'Homme pour les Adolescents. Cette collection d'exercices sélectionnés et testés, sur le thème de l'Education aux Droits de l'Homme pour les adolescents contient également des activités qui se concentrent sur le sujet des Droits de l'Homme en Anglais, en Français et en Allemand. www.eycb.coe.int/compass/ | www.kompass.humanrights.ch

 Le Centre Régional d'Informations des Nations Unies pour l'Europe de l'Ouest (UNRIC). Une véritable boutique des outils des Droits de l'Homme pour les enseignants et les élève, des contenus pédagogiques aux jeunes en ligne. Une collection d'outils dans d'autres langues que l'anglais sont disponibles (Espagnol, Français, Chinois, Russe et Arabe). www.humanrightseducation.info

AT Les archives des Bonnes Pratiques sur l'éducation à la citoyenneté. Dans une base de données en ligne sur les archives des bonnes pratiques offerte par Zentrum Polis, les enseignants trouveront des suggestions de contenus, des parcours pédagogiques et des idées pratiques pour des projets qui peuvent être menés dans la classe. Les entrées peuvent être triés selon les sujets – comme « Droits de l'Homme (éducation) » - et selon les niveaux scolaires. Une recherche par mots clés est également disponible. <http://praxisboerse.politik-lernen.at>

AT Dossier « Apprendre les Droits de l'Homme ». Le dossier offre des recommandations d'outils, de films, de travaux, qui aident les enseignants à proposer le sujet dans leurs classes ou avec des groupes de jeunes. www.schule.at/portale/politische-bildung/themen/detail/menschenrechte-lernen.html

FR EDUSCOL. Le portail national Français pour les professionnels de l'Education. <http://eduscol.education.fr/cid46682/eduquer-aux-droits-homme.html>

PL Prawa Czlowieka. Ici, les éducateurs peuvent trouver énormément d'information à propos des Droits de l'Homme. On y trouve des documents, des conventions, des discours et aussi des quizz. www.unic.un.org/prawa_czlowieka/

PL Amnesty International Pologne. Sur cette page, les enseignants ont accès aux informations, non pas seulement sur les Droits de l'Homme, mais aussi aux actions associées. <http://amnesty.org.pl/prawa-czlowieka.html>

PL La Fondation Helsinki pour les Droits de l'Homme. Publications et informations quant aux actions comme le Watch Docs Movie Festival. www.hfhr.pl



ESP Ressources Educatives pour les Droits de l'Homme. Une liste de ressources et d'activités classées par niveau scolaire pour travailler sur les Droits de l'Homme, mis à disposition par le NGO Mouvement contre l'Intolérance.

www.educatolerancia.com/index.php?option=com_content&view=section&layout=blog&id=38&Itemid=47

ESP La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Du contenu sur les Droits de l'Homme, illustré par différents artistes. <http://es.tiching.com/link/16461>

UK Amnesty International Royaume-Uni. Offre une grande quantité d'outils pour les élèves d'écoles primaires et des professeurs sur les Droits de l'Homme. www.amnesty.org.uk/primary-schools-education-resources

UK La Commission sur l'Égalité et les Droits de l'Homme. Diverses ressources pédagogiques dont les Droits de l'Homme. www.equalityhumanrights.com/private-and-public-sector-guidance/education-providers/secondary-education-resources/resource-toolkit/lesson-plan-ideas/lesson-8-what-are-human-rights

DE Agence Fédérale Pour l'Éducation Civique (Bundeszentrale für politische Bildung/bpb). Le site internet offre une multitude d'informations ainsi que des outils pour l'enseignement des Droits de l'Homme. www.bpb.de/menschenrechte

Dans un contexte moderne, la démocratie est considérée comme un système de gouvernance dans lequel les citoyens exercent directement le pouvoir ou élisent les représentants entre eux pour former un organe, comme un Parlement. Selon le politologue Larry Diamond, la démocratie se compose de quatre éléments principaux :

1. Un système politique permettant de choisir et de remplacer le gouvernement par des élections libres et équitables ;
2. La participation active du peuple, en tant que citoyens, dans la politique et la vie civique ;
3. Protection des droits de l'homme pour tous les citoyens,
4. Une règle de droit, dans lequel les lois et les procédures s'appliquent également à tous les citoyens

La démocratie contraste avec les autres formes de gouvernement où le pouvoir est soit détenu par un individu, par exemple une monarchie absolue, ou là où le pouvoir est détenu par un petit nombre d'individus, par exemple une oligarchie. ^[1]

DEFINITION DE LA DEMOCRATIE

« Démocratie » est défini dans le dictionnaire Cambridge comme : « la croyance en la liberté et l'égalité entre les personnes, soit un système de gouvernement basé sur cette croyance, dans lequel le pouvoir est soit tenue par des représentants élus ou directement par le peuple lui-même. » ^[2] sur Wikipedia le concept est défini comme « la notion que « le peuple » doit avoir le contrôle de la décision du gouvernement sur eux. Cet idéal est poursuivi en mettant en place un système de vote tel que la majorité des gens la règle, soit directement ou indirectement par l'intermédiaire de représentants élus. Démocraties peuvent être « libérales », où les droits fondamentaux des individus minoritaires sont protégés par la Loi, ou ils peuvent être « intolérante » où ils ne le sont pas. La démocratie est souvent implémentée comme une forme de gouvernement dans laquelle la politique est déterminée par la préférence de la majorité réelle (par opposition à la majorité relative ou partielle des démos/citoyens) dans un processus décisionnel, généralement les élections ou référendums, ouvert à tous ».

Selon Elgstrom et Hyden, la démocratie est un système de gouvernement avec les attributs suivants :

(a) il existe des institutions et les procédures à travers lequel les citoyens peuvent exprimer des préférences efficaces sur les politiques alternatives au niveau national et il y a des contraintes institutionnalisées à l'exercice du pouvoir par le pouvoir exécutif (concours) ;

(b) il existe inclusive au suffrage direct et un droit de participation à la sélection des dirigeants nationaux et des politiques (intégration/participation).

D'autres considèrent la démocratie non pas comme une forme de gouvernement mais plutôt comme des valeurs qui peuvent être suivies en matière de gouvernance. Ces valeurs ont besoin d'interaction entre l'État, la société civile et le secteur privé. Les valeurs pour cette forme de gouvernance sont basées sur des principes universellement acceptés de la participation, de responsabilisation, de transparence, de primauté du droit, la séparation des pouvoirs, accès, subsidiarité, l'égalité et la liberté de la presse. ^[3]

DEMOCRATIE A L'ONU ET L'UNION EUROPEENNE

La Charte des Nations Unies n'inclut pas le mot démocratie, mais, est-elle sans doute l'un des principes fondamentaux. Les premiers mots de leur Charte « we the people » reflète une façon de mettre en évidence le principe fondamental de la démocratie. L'ONU ne préconise pas un modèle particulier de gouvernement, mais il fait la promotion de la gouvernance démocratique comme un ensemble de valeurs et de principes qui doivent être suivies pour une plus grande participation, de l'égalité, de sécurité et de développement humain. ^[4]

L'UE n'a pas une définition claire sur la démocratie et toute définition qu'elle pourrait vouloir adopter doit être approuvée par ses États membres. Néanmoins, il continue à s'engager dans la promotion et le soutien de la démocratie. L'UE considère que, d'une part, la liberté d'expression et d'association sont des conditions préalables au pluralisme politique et au processus démocratique et que, d'autre part, le contrôle démocratique et la séparation du pouvoir sont essentiels au maintien d'un pouvoir judiciaire indépendant et règle de loi. ^[5]

En Europe plusieurs ONG sont dédiées à l'amélioration de la qualité de l'éducation sur la démocratie et la citoyenneté. Parmi eux DARE, joue un rôle de premier plan dans l'éducation à la citoyenneté démocratique (EDC) et l'éducation aux droits de l'homme en favorisant la coopération transculturelle et transnationale afin d'améliorer la qualité de l'éducation dans ces domaines.^[6]

13

La Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et à l'éducation aux droits de l'homme stipule: «L'éducation à la citoyenneté démocratique» signifie l'éducation, la formation, la sensibilisation, l'information, les pratiques et les activités qui visent à équiper les apprenants de connaissances. Leurs attitudes et leurs comportements, afin de leur permettre d'exercer et de défendre leurs droits et responsabilités démocratiques dans la société, de valoriser la diversité et de jouer un rôle actif dans la vie démocratique, en vue de la promotion et de la protection de la démocratie et de l'Etat de droit. La démocratie et l'éducation à la citoyenneté ne se limitent pas à des leçons sur le sujet dans l'éducation formelle. Au lieu de cela, il doit être considéré comme un processus permanent impliquant des acteurs de l'éducation formelle, non formelle et informelle.^[7]

La nature multidimensionnelle de l'éducation à la démocratie se reflète dans l'approche pédagogique du sujet. Les élèves n'ont pas seulement besoin d'acquérir des connaissances théoriques, ils doivent également maîtriser activement les compétences de la citoyenneté et développer des attitudes au cours de l'apprentissage informel. Dans de nombreux environnements scolaires, les jeunes ont la possibilité de participer activement au processus décisionnel démocratique. Une façon de leur permettre de le faire est de leur donner l'occasion de participer à la gouvernance de l'école en élisant des représentants de classe et en formant des conseils d'école.

Enfin, il existe des structures politiques destinées à fournir aux enfants un forum de discussion et leur permettre de s'exprimer sur les questions qui les concernent. Dans certains pays, ces questions sont strictement liées à la vie scolaire, alors que dans d'autres, elles peuvent être liées à toute question concernant directement les enfants et les jeunes.^[8]

Par conséquent, l'éducation à la démocratie doit être considérée comme étroitement liée et se soutenir mutuellement à l'éducation en matière de droits de l'homme, même si les approches utilisées sont différentes. L'éducation à la citoyenneté démocratique se concentre principalement sur les droits et les responsabilités démocratiques et la participation active dans les domaines civique, politique, social, économique, juridique et culturel, alors que l'éducation aux droits de l'homme concerne l'ensemble des droits de l'homme et des libertés fondamentales Dans tous les aspects de la vie des gens.

METHODE UNE CONSTITUTION POUR NOTRE GROUPE⁸ - QUI EST RESPONSABLE DE MES DROITS ?

Âge 10-13 ans

Durée Phase 1 : 60-90 minutes ; Phase 2 : 30-45 minutes

Taille du groupe 10-30 enfants

Type d'activité Discussion, recherche de consensus, établissement de règles

Présentation Les enfants créent une « constitution » de groupe précisant leurs droits et responsabilités

Objectifs

- Comprendre la relation entre les droits et les responsabilités
- Connecter les droits et responsabilités dans la vie quotidienne
- Mettre l'accent sur la participation à la création et la protection des droits
- Créer un ensemble convenu de règles et responsabilités pour le groupe

Préparation Aucune

Matériel

- Crayon et feuille pour chaque participant

⁸ http://www.eycb.coe.int/composito/chapter_4/4_2.asp

- Tableau sur feuille et feutres
- En option : Copies de la CDE simplifiée

INSTRUCTIONS

PHASE 1

15

Évaluez l'expérience et la compréhension qu'ont les enfants des règles et des responsabilités, en commençant par certaines restrictions qu'ils comprennent déjà. Demandez-leur de compléter une phrase telle que celle-ci : « Je n'ai pas le droit de ___ parce que... » (par exemple : Je n'ai pas le droit de frapper les gens quand je suis en colère parce que... / Je n'ai pas le droit de traiter les gens de manière injuste.). Listez ces phrases puis demandez aux enfants de transformer les déclarations du positif au négatif (par exemple : J'ai le droit de ne pas être frappé / J'ai le droit d'être traité de manière juste.).

Lorsque les enfants comprennent le processus de création des déclarations de droits positives telles que celles-ci, divisez-les en petits groupes de quatre ou cinq. Donnez à chaque groupe une feuille et des feutres. Expliquez que :

Chaque petit groupe doit établir trois ou quatre règles de base pour l'ensemble du groupe.

Ils doivent utiliser l'expression « Tout le monde a le droit de... » (par exemple : tout le monde a le droit de participer.).

Ils peuvent uniquement noter ce droit si tous les membres du groupe sont d'accord.

Le but est non pas d'avoir beaucoup de règles, mais des règles que tout le monde accepte.

Rassemblez tous les groupes et demandez à chaque groupe de présenter ses règles. Notez-les sur un tableau comme celui ci-dessous.

Demandez tout d'abord les droits spécifiques que les groupes ont identifiés. Combinez les droits similaires, en demandant l'approbation du groupe si une révision est nécessaire. Listez ces derniers dans le tableau de papier sous la colonne « Droits ».

Après avoir énuméré un droit, demandez quelle est la responsabilité spécifique de chaque individu afin de constater que tout le monde jouit de ce droit. Écrivez celle-ci dans la colonne « Responsabilités » à droite, en utilisant des phrases comme « J'ai la responsabilité de... » ou « Je devrais... »

Demandez alors quelle responsabilité implique chaque droit. Notez cela comme une déclaration à côté de la déclaration de droite, en utilisant la première personne (par exemple : j'ai la responsabilité de n'empêcher aucune personne de participer).

CONSTITUTION	
DROITS	RESPONSABILITÉS
Tout le monde a le droit d'être traité de manière juste. Tout le monde a le droit d'exprimer une opinion.	J'ai la responsabilité de traiter tout le monde de manière juste. Je devrais accorder à tout le monde le droit d'exprimer une opinion.

Après avoir inclus tous les droits et les responsabilités énoncés par les petits groupes, demandez aux enfants de revoir leur projet de constitution.

Soulignez le fait qu'il est préférable d'avoir quelques bonnes règles plutôt que beaucoup de règles qui ne sont pas très bonnes. Certains de ces droits et responsabilités peuvent-ils être combinés ? Certains peuvent-ils être supprimés ?

Y a-t-il d'autres droits et responsabilités qui doivent être ajoutés ?

Une fois les listes des droits et responsabilités complètes, demandez aux enfants s'ils pourraient utiliser ces déclarations comme une sorte de « constitution » pour leur groupe.

Sont-ils prêts à respecter les règles qu'ils ont créées ?

Qui est responsable de s'assurer que tout le monde respecte cette « constitution » ?

Que se passe-t-il lorsque quelqu'un enfreint l'un de ces droits ?

Est-il nécessaire qu'il y ait des conséquences au non-respect des règles ? Pourquoi ?

Lorsque vous êtes arrivé à la version finale de la « constitution », faites une copie au propre et accrochez-la à un endroit bien en vue. Expliquez que cette feuille énumère les règles pour travailler et jouer ensemble, et qu'elles sont destinées aux enfants et aux adultes.

Concluez la discussion en soulignant le fait que les règles et responsabilités nous aident à vivre ensemble de façon que les droits de chacun soient respectés. Les règles protègent nos droits (par exemple : participer, avoir une opinion, apprendre, jouer, etc.), assurent notre santé et sécurité, et nous donnent également des responsabilités pour respecter les droits d'autrui.

COMPTE RENDU ET EVALUATION

Demandez aux enfants d'expliquer leur expérience sur cette activité.

Était-ce facile pour votre petit groupe d'élaborer une liste de droits ? Était-ce facile de dresser la liste des responsabilités ?

Était-ce facile de travailler ensemble dans un groupe ? Pouvez-vous donner des exemples d'avantages et d'inconvénients du travail en groupe ?

Y a-t-il eu des idées de droits qui n'ont pas été acceptées par l'ensemble du groupe ? Pourquoi ?

Qu'avez-vous fait avec les idées non acceptées ? Est-ce qu'un membre du groupe a tenté de convaincre le reste du groupe afin d'obtenir un accord ? Certaines idées ont-elles été réexaminées ?

Qu'avez-vous appris sur vous-même dans cette activité ? Qu'avez-vous appris sur les règles et responsabilités ?

Avez-vous appris quelque chose sur la démocratie ?

Discutez de l'objectif des règles et responsabilités en posant des questions comme celles énumérées ci-dessous et notez leurs réponses.

Quelles règles devez-vous respecter dans votre vie (par exemple : à la maison, à l'école, dans d'autres contextes) ? Qui a créé ces règles ?

Quelles responsabilités avez-vous ? Qui vous a donné ces responsabilités ?

Les adultes ont-ils des règles et responsabilités également ? D'où viennent-elles ?

Pourquoi avons-nous tous des règles et responsabilités ? Avons-nous besoin d'elles ?

Que se passe-t-il lorsque quelqu'un ne respecte pas les règles ? Est-il nécessaire qu'il y ait des conséquences au non-respect des règles ? Pourquoi ?

Discutez de l'application des droits et responsabilités, en posant des questions comme celles-ci :

Maintenant que vous avez convenu des droits et responsabilités, comment allez-vous faire pour garantir que tout le monde les respecte ?

Qui a la responsabilité de constater que ces droits sont respectés ?

Devrait-il y avoir des conséquences pour une personne qui ne respecte pas les règles ? Qui doit décider des conséquences ?

PHASE 2

Quelques jours ou semaines après avoir créé la Constitution, demandez aux enfants de la réexaminer. Soulignez le fait que des lois doivent souvent être améliorées, supprimées ou ajoutées.

Sont-ils toujours d'accord sur les droits et responsabilités qu'ils ont créés précédemment ?

Certaines responsabilités sont-elles plus difficiles à respecter que d'autres ? Pourquoi ?

Certains éléments de leur Constitution doivent-ils être modifiés ? Supprimés ? Ajoutés ?

Discutez de l'application des règles et responsabilités, en posant des questions comme celles-ci :

Certains droits sont-ils enfreints plus souvent que d'autres ? Pourquoi ?

Qui a la responsabilité de constater que ces droits sont respectés ?

Qui décide de ce qu'il se passe lorsque quelqu'un enfreint l'un des droits du groupe ?

Le groupe doit-il travailler ensemble pour établir certaines conséquences à l'infraction des règles ?

12

COMPTE RENDU ET EVALUATION

Discutez de ce que cela signifie d'avoir des règles pour le groupe qui ont été créées par le groupe lui-même. Rattachez ce processus à la façon dont les lois sont créées en démocratie.

Est-il utile d'avoir une Constitution pour notre groupe ?

Quelle différence cela fait-il que le groupe ait créé ses propres règles ?

SUGGESTIONS DE SUIVI

Vous pouvez demander à chaque enfant de prendre et conserver une copie de la « constitution » du groupe.

Lorsque des conflits ou problèmes éclatent dans le groupe, essayez d'utiliser la constitution du groupe pour les résoudre. Les problèmes réels aident souvent à faire ressortir les besoins nécessitant une révision de la « constitution ».



Vous pouvez aller plus loin dans la Phase 2, Étape 2 et demander aux enfants de créer en collaboration des conséquences à l'infraction des règles.

Donnez aux enfants des copies de la CDE simplifiée, p. 296. Demandez-leur de comparer leur constitution à ce document établissant des droits pour tous les enfants du monde. Y a-t-il des droits et responsabilités correspondantes dans la CDE qu'ils voudraient ajouter à leur Constitution ?

Avec les enfants plus âgés, discutez des raisons pour lesquelles les enfants ont besoin d'une convention spéciale qui définit leurs droits. Les enfants ont-ils des droits différents de ceux des adultes ? Des responsabilités différentes ? Aidez les enfants à comprendre la relation entre les responsabilités et le principe de la CDE sur le développement des capacités.

« Chaque vote compte », p. 103, qui engage les enfants dans le processus de prise de décision démocratique, fait une bonne activité préparatoire ou de suivi.

19

IDEES D'ACTION

Demandez aux enfants de chercher si leur école, équipe ou club dispose d'un ensemble de règles ou de politiques et procédures qui préservent et protègent les droits des enfants et si ces règles précisent également leurs responsabilités. Si oui, demandez-leur d'évaluer ces règles :

Qui les a créées ?

Êtes-vous d'accord avec ces règles ?

Peut-on les modifier ? Si oui, comment ?

Que se passe-t-il quand les gens ne suivent pas ces règles ?

CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

Certains enfants ne seront peut-être pas familiers avec le mot ou le concept de « constitution ». Vous pouvez décider de ne pas introduire ce mot (Phase 1, Étape 4) et simplement appeler le document « les règles et responsabilités de notre groupe ». En revanche, vous pouvez introduire le concept d'une constitution avant cette activité, en demandant aux enfants de chercher les réponses aux questions suivantes :

Notre pays a-t-il une constitution ?

Que contient notre constitution ?

Qui l'a écrite ? Quand a-t-elle été écrite ?

Qui vérifie si elle est respectée ou non ?

Que se passe-t-il lorsque quelqu'un ne respecte pas notre constitution ?

Beaucoup d'enfants ont une attitude négative envers les règles, qu'ils voient uniquement comme une restriction à leur liberté. Vous devrez peut-être consacrer un peu de temps pour discuter et donner des exemples expliquant pourquoi nous avons besoin de règles pour vivre ensemble.

Les jeunes enfants auront peut-être besoin d'aide pour différencier les responsabilités en termes d'obligations personnelles envers les autres (par exemple : faire des choses à tour de rôle, respecter les différences, s'abstenir de toute violence) des limitations ou tâches imposées par les adultes (par exemple : se brosser les dents, faire son lit, lever la main à l'école, faire ses devoirs).

Soulignez le lien entre les droits et les rôles/responsabilités de chacun, aussi bien les adultes que les enfants. Incluez la responsabilité d'appliquer les règles mais aussi celle de les respecter.

20

ADAPTATIONS

Pour rendre cette activité moins complexe pour les jeunes enfants, gardez l'expérience concrète :

Gardez la discussion centrée sur les droits et responsabilités.

Ne vous engagez pas dans les complications des règles, de l'application et la responsabilité d'application de celles-ci.

Pour les enfants plus âgés, vous pouvez aller plus loin dans la relation abstraite entre les droits, règles et responsabilités avec un compte rendu abondant des questions comme celles-ci :

Quelle est la relation entre les droits et les règles ?

Quelle est la différence entre les règles et les responsabilités ?

COE Compasito – Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les enfants: Ce recueil d'exercices sélectionnés et testés sur l'éducation aux droits de l'homme pour les jeunes enfants est disponible en anglais, français et allemand. www.eycb.coe.int/compasito/ | <http://www.eycb.coe.int/compasito/fr/> | www.compasito-zmrb.ch/ ; <http://www.eycb.coe.int/compasito/fr/>

COE Repères – Un manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les enfants: Ce recueil d'exercices sélectionnés et testés sur l'éducation aux droits de l'homme s'adresse aux jeunes enfants et comprend des documents et activités sur le thème « démocratie » en anglais, français et allemand. www.eycb.coe.int/Compass/en/contents.html | www.eycb.coe.int/Compass/fr | www.kompass.humanrights.ch <http://www.eycb.coe.int/Compass/fr>

COE Site internet du Conseil de l'Europe : beaucoup d'informations sur les droits de l'homme et la démocratie pour les jeunes qui construisent l'Europe. https://www.coe.int/t/dg4/youth/coe_youth/adae_campaign_EN.asp https://www.coe.int/t/dg4/youth/coe_youth/adae_campaign_EN.asp ; https://www.coe.int/t/dg4/youth/coe_youth/adae_campaign_EN.asp

COE Le kit pédagogique – Tous différents, tous égaux du Conseil de l'Europe https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Publications/Education_Pack_en.pdf https://www.coe.int/t/dg4/youth/Source/Resources/Publications/Education_Pack_en.pdf ; http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/archives/educational_resources/education_pack/Kit%20pedagogique.pdf http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/archives/educational_resources/education_pack/Kit%20pedagogique.pdf ; http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/ecri/archives/educational_resources/education_pack/Kit%20pedagogique.pdf

DE Le « Deutsche Gesellschaft für Demokratiepädagogik » est un groupe de réflexion d'acteurs du milieu scolaire consacré au développement de l'école démocratique. Plusieurs projets et ressources, conférences, formations et documents soutiennent le développement des écoles démocratiques. <http://degede.de/>

DE L'hipharpigland est une ressource Web de l'Agence fédérale allemande pour l'éducation civique. Le site est consacré à l'apprentissage de la démocratie pour les enfants et leur offre un terrain de jeux pour découvrir la démocratie. Le site prévoit en outre l'aide d'enseignants et personnes impliqués dans l'éducation et l'accompagnement des enfants, ainsi qu'un soutien pédagogique et matériel. <https://www.hanisauland.de/>

DE « Früh aufgestellt - Viele Träume - Gleiche Chancen » propose un concept de prévention de l'extrémisme de droite pour les enfants de l'école primaire dirigé par des prestataires d'éducation



non formelle. Le site internet rapporte les expériences de ce concept unique et efficace divisé en 3 modules éducatifs qui vise les élèves de l'enseignement primaire. Travaillant sur les dimensions de l'équité et l'empathie, « früh aufgestellt » est l'un des malheureusement très rares projets qui œuvre pour la prévention du racisme auprès de ce groupe d'âge. Un indispensable !

<http://www.fruehaufgestellt.de/>

DE Les incitations pour une communauté démocratique en CM2 - « [Ideenwerkstatt Impulse für ein demokratisches Miteinander in der Sekundarstufe I](#) » est une boîte à outils développée par le centre régional pour la culture démocratique dans le Länder de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale. La boîte à outils fournit des orientations sur les approches de travail dans les écoles pour les classes à partir du CE2 sur des sujets liés à la démocratie. La boîte à outils reflète une expérience de 11 (!) ans de formation et de test de méthodes et d'outils qui permettent l'apprentissage de la démocratie dans le contexte plus large de toutes les matières scolaires en a) identifiant les entrées pertinentes du programme et travaillant ensuite sur les approches méthodologiques pratiques visant le domaine de l'apprentissage de la démocratie, b) identifiant les concepts pédagogiques extrascolaires que les écoles et les classes peuvent explorer pour des formations spécifiques et thématiques supplémentaires, et en c) identifiant des mesures concrètes qui influencent la culture démocratique à l'école et qui permettent de travailler sur la démocratie au sens large de l'éducation. Un autre indispensable !



AT La « fabrique à démocratie » (*Demokratiewerkstatt*), initiée par le Parlement autrichien, présente la démocratie sous une perspective pratique pour les enfants et les jeunes. Les enfants ont la possibilité d'interviewer des membres du Parlement, de travailler sur des sujets tels que « la démocratie », « le rôle des médias », « l'Europe », etc. et de créer leurs propres journaux et reportages radio ainsi que vidéo. En outre, le site affilié fournit une multitude d'informations sur le thème de la « Démocratie » pour les jeunes. www.demokratiewerkstatt.at

AT Archives des meilleures pratiques de l'éducation civique: Dans la base de données en ligne des archives des meilleures pratiques fournie par Zentrum *polis*, les enseignants trouveront des suggestions, des plans de leçon et des idées pratiques pour des projets à mettre en place en classe. Les entrées peuvent être triées selon les thèmes – l'un d'entre eux étant la « Démocratie (apprentissage) » – et les niveaux scolaires. En outre, une fonctionnalité de recherche de mot clé est également disponible. <http://praxisboerse.politik-lernen.at>

ESP L'activité consiste à réunir les enfants en classe pour leur enseigner ce qu'est la démocratie <http://waece.org/diasparacelebrar/SEP2012/15%20democracia/15democracia.htm>

PARTICIPATION

CONTEXTE GENERAL

Depuis le jour de notre naissance, nous faisons partie intégrante de la société et de différents groupes sociaux comme la famille, l'école, les amis... Ces groupes sont liés à notre contexte social, envisagé dans une perspective locale. Cependant, chacune de nos actions peut avoir une influence mondiale.

La participation implique de créer des espaces pour des réunions et des discussions pour renforcer les idées et les prises de décision communes. La participation rend les gens proactifs et critiques, et favorise l'engagement au niveau local et mondial, agissant comme contributeurs envers un monde plus juste.

La participation, c'est aussi favoriser la collaboration et la coopération entre des personnes de cultures différentes et promouvant une vraie solidarité.

Les méthodes de participation (représentation) au sein de la société sont variées et inclusives, mais pas limitées à l'exercice du droit de vote aux élections; la participation est active en assistant à une représentation, en faisant partie d'une assemblée, en utilisant les espaces publics, en participant aux débats scolaires...

Connaître les différentes formes de participation au niveau politique et social donne aux gens une réelle prise de conscience du processus participatif, et leur permet de se poser des questions et d'étudier les pratiques de participation citoyenne.

Pour créer une citoyenneté participative, il est nécessaire de créer des structures sociales de participation où les citoyens considèrent le fait d'être membre d'une communauté politique comme un droit légal, mais aussi une responsabilité politique car on fait partie de processus de prise de décision, où tous les gens sont égaux et où chaque voix dispose du même poids.

Pour être efficace, les gens doivent connaître et être informés des différentes perspectives et modalités de participation à la vie citoyenne, pour pouvoir la construire comme une réalité tangible et afin de posséder et d'exploiter des outils et des ressources nécessaires pour générer une discussion à propos de la situation sociale qu'il souhaite avoir.

Il existe différents niveaux de participation. – de l'information verticale des preneurs de décision, aux intervenants à la 'vraie participation' (les personnes intervenant étant responsables des processus de prise de décision et de leurs résultats :<http://freechild.org/ladder-of-youth-participation/>);



A l'occasion du dixième anniversaire de son entrée en vigueur, La Convention des Droits de l'Enfant des Nations Unies (CDE) représente un énorme pas en avant dans la réflexion à propos des enfants et de leurs droits. La Convention encourage une attitude qui positionne l'enfant comme un citoyen, qui dispose de droits fondamentaux et de libertés, et qui est capable d'exprimer des opinions, de participer à la vie sociale et d'assumer des responsabilités au sein de la famille et de la société.

L'ARTICLE 12 DE LA CONVENTION DISPOSE :

Les partis devront assurer à l'enfant qui est capable de former ses propres points de vue, de les exprimer librement de toutes les manières qui lui sied. Les points de vue de l'enfant sont en rapport étroit avec l'âge et de la maturité de l'enfant.

Dans cette optique, l'enfant devra, en particulier, avoir l'opportunité d'être écouté dans toutes les affaires judiciaires et administratives qui lui importent, aussi bien directement qu'à travers un représentant au regard des règles nationales.

L'Outil d'Évaluation de la Participation des Enfants du Conseil de l'Europe a été développé pour offrir des indicateurs spécifiques et mesurables pour vérifier les progrès dans l'implantation des Recommandations de la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans. Le développement, et maintenant, le test de l'Outil d'Évaluation en Estonie, en Irlande et en Roumanie (2014-2015) fait partie d'un processus en cours pour assurer que tous les enfants et les jeunes gens au sein des pays membres du Conseil de l'Europe puissent exercer leurs droits d'être écoutés, d'être pris au sérieux et de participer dans la prise de décision dans tous les domaines qui les affectent.

EDUCATION A LA PARTICIPATION

Pour encourager la participation à l'école et dans la classe, il est conseillé d'utiliser des méthodes qui renforcent la participation à tous les niveaux. Cela revient à mettre en place des espaces de participation où les élèves apprennent la participation dans une combinaison pratique et théorique. Pour cette raison, il est bon de mettre en place des mécanismes participatifs à l'école et dans la classe pour que les élèves ressentent le fait d'être des agents actifs de l'Institution.

La classe doit être plus dynamique en utilisant l'espace différemment. L'activité présentée ci-dessous est un bon exemple pour, par exemple, faire oublier l'ancienne organisation de la classe.

Pour obtenir une classe où chacun est capable de participer, il doit être nécessaire de créer une agora pour la construction du savoir” qui permette d’obtenir des contributions de chaque personne dans la classe (et ceux que l’on peut inviter), où tout le monde se sent libre et où chacun peut exprimer son opinion. Les ressources participatives peuvent être utilisées pour les débats, les assemblées, les groupes de coopération, de discussion, de débats...

ACTIVITE : PARTICIPATION – « TRANSFORMER LA VILLE DU POINT DE VUE DU PLUS PETIT »

Dans cette activité, les enfants vont analyser les espaces publics de la ville où ils vivent.

Durée :

Deux à trois sessions de 45 minutes : une pour décider et préparer les analyser, une deuxième/troisième session une semaine plus tard pour discuter et présenter les résultats de l’observation.

Objectifs :

- Encourager les stratégies de participation
- Développer l’empathie pour les besoins collectifs
- Faciliter la prise de conscience et la responsabilité civique
- Promouvoir la participation sociale et l’analyse de la réalité
- Renforcer le sens de communauté

Age & contexte :

Cette activité doit être adaptée au contexte local et à l’âge des enfants.

Matériel :

- Carte du quartier à analyser
- Rouleau de papier pour créer un diagramme qui doit être utilisé comme une ligne de conduite pour le travail.

Instructions :

Activité préliminaire : créer un environnement de classe propice à la participation pour tous, où les participants apprennent à prendre des décisions ensemble. La première étape est de transformer la classe en openspace pour faciliter la participation.

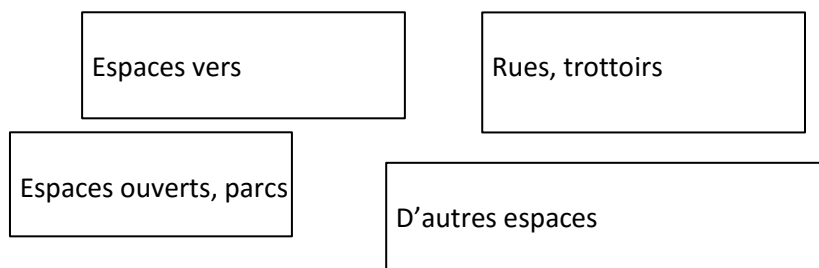
PREMIERE SESSION:

Que voulons-nous analyser ? Les participants se mettent d'accord sur la partie de la ville qu'ils veulent analyser.

Quels espaces publics sont importants dans la vie quotidienne ?

Où les gens passent-ils du temps ensemble ?

Par exemple:



Ensuite, diviser la classe en petits groupes, et choisir les sujets acceptés précédemment.

Chaque groupe doit réfléchir et discuter sur ce qui est important dans un espace spécifique (trouver des critères d'observation). Ils doivent prendre en compte les groupes cibles (enfants, adultes, animaux...). Qu'est-ce qui est important pour nous et pour le reste de la population ? Plusieurs points sur différents endroits peuvent être similaires, d'autres vont différer.

Par exemple, la propreté : est-ce que l'espace observé est propre ?

Maintenance et attention : est-ce qu'il est bien entretenu ? Est-ce qu'il y a des choses cassées, des espaces abandonnés ? Est-ce qu'il y a des choses dangereuses qui pourraient blesser quelqu'un ?

Couverture des besoins de la population : est-ce que l'espace est adapté aux besoins de tous ? Est-ce qu'il dispose d'accès pour les fauteuils roulants, des zones de jeu, des bancs, des fontaines, des espaces de lecture, des animaux... ?

Une fois qu'ils ont décidé ce qu'ils vont analyser et comment, faites leur réaliser un grand diagramme qui sera placé dans la salle de classe comme une ligne de conduite. Chaque groupe notera dans un cahier une liste de questions auxquelles ils doivent répondre suivant les critères choisis.

Chaque groupe a une idée Claire de ce qu'ils devront observer durant la semaine. Selon leur âge, ils peuvent le faire en groupe ou avec leur famille. Il est important d'avoir un équilibre entre la taille de l'espace et la dose de travail. Ils devront probablement analyser des espaces qu'ils connaissent bien. Est-ce que la ville est adaptée à tous? U'est-ce qui pourrait la rendre meilleure ?

DEUXIEME SESSION:

Une fois que les enfants ont collecté leurs informations, suivi le diagramme, faites-leur partager leurs analyses. Pour favoriser et développer des conclusions, poussez les enfants à travailler de manière collaborative au sein de petits groupes, et faites leur écrire leurs conclusions.

Avec les conclusions obtenues, la classe sera capable d'écrire une lettre au Maire de la ville, présentant leur étude, leurs trouvailles et conclusions et leurs possibles requêtes.

Vous pouvez aussi inviter un représentant local du quartier dans la classe pour partager les conclusions des enfants. Cela est préférable pour les enfants les plus jeunes qui ne pourront pas écrire une lettre entière.

RESSOURCES ET BONNES PRATIQUES:

COE Avoir votre mot à dire! Manuel sur la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale. Le manuel comprend une analyse des politiques et introduit judicieusement les concepts de participation politique des jeunes. Il suggère des approches éducatives adéquates qui peuvent être utilisées dans les contextes éducatifs formels et non formels et au-delà.http://www.coe.int/t/dg4/youth/Coe_youth/Youth_Participation_Charter_en.asp

ESP Le projet «ville des enfants» est sur la construction d'une ville différente et meilleure pour tous, afin que les enfants puissent vivre une expérience en tant que citoyens.<http://www.lacittadeibambini.org/spagnolo/interna.htm>

ESP Explorer le droit des enfants différemment avec des jeux, des vidéos et des ressources que vous trouverez sur ce site complet de la Ligue espagnole de l'éducation.
.<http://www.rayuela.org/derechos/participar/sabias-que/>

DE "Ich mache >Politik" Est un mouvement de participation des jeunes basé sur le Web dirigé par le Conseil allemand de la jeunesse. L'objectif est d'améliorer la participation politique des jeunes dans tous les domaines de la vie qui leur sont liés. Il conduit également le dialogue



structuré de l'UE avec l'objectif de permettre aux jeunes de s'exprimer dans la politique européenne. <http://ichmache-politik.de/demografie/>

DE Le programme "politische Jugendbildung", dirigé par AdB, comprend un groupe de 26 organisations spécialisées dans le travail de la jeunesse EDC dans toute l'Allemagne dans le but de soutenir l'engagement politique des enfants et des jeunes dans les domaines suivants: 1) l'éducation aux médias dans un monde globalisé; 2) développer la participation démocratique dans et avec les écoles, 3) grandir dans une société diversifiée, 4) le monde du travail et EDC avec la jeunesse.

DE "Klassenrat". Les conseils de classe sont largement considérés comme un élément clé de l'éducation à la démocratie dans le cadre des écoles et des collèges. Partout en Allemagne, il existe des programmes de formation pour les élèves (allant d'une journée à 9 semaines) qui permettent aux classes de tenir leur propre leçon de conseil de classe.

FR Citoyen de demain: Ce site est un centre de ressources pour l'éducation à la citoyenneté avec un outil de participation pour les enseignants visant à promouvoir l'engagement des écoliers. <http://www.citoyendedemain.net/pratiques/demarche-dimplication-enfants>

AT Archives de bonnes pratiques sur l'éducation à la citoyenneté: Dans la base de données en ligne des archives des meilleures pratiques fournies par Zentrum polis, les enseignants trouvent des suggestions pédagogiques, des plans de leçons et des idées pratiques pour des projets qui peuvent être réalisés en classe. Les entrées peuvent être triées selon les thèmes - l'un d'entre eux étant «la participation (des enfants et des jeunes)» - et les niveaux scolaires. En outre, une fonctionnalité de recherche par mot clé est également disponible. <http://praxisboerse.politik-lernen.at>

AT Droits et participation des enfants: Un projet de recherche participatif sur l'élaboration d'un indice des droits des enfants concernant la question des critères minimaux qu'une école amie des droits de l'enfant doit remplir. www.politik-lernen.at/kinderrechteindex

PL Laboratory of Civic Participation <http://partycypacja.org.pl/> Ici, vous êtes en mesure d'élargir vos connaissances et de trouver des informations sur les événements liés à la participation civique. L'objectif est d'échanger des connaissances et des expériences entre différents milieux et de promouvoir l'idée et les outils de participation civique.

PL Fondation Civis Polonus <http://www.civispolonus.org.pl/> Cette fondation renforce la sensibilisation et la connaissance autour des actions civiques. Vous pouvez télécharger des rapports et des publications.

PL Decydujemy razem est un projet lié aux gouvernements locaux et comprend une plate-forme qui contient de nombreuses publications sur la participation civique. http://www.decdujemyrazem.pl/partycypacja/baza_dobrych_praktyk.html

PL Partycypacja społeczna w praktyce Ce site contient des publications électroniques sur le thème de la participation civique. <http://partycypacjaspoleczna.org/on-line-biblioteka/e-publikacje>





UK Education Scotland a développé du matériel pour le programme écossais aux côtés de Save the Children sur la façon dont les jeunes peuvent participer à leur apprentissage et à leurs communautés.

http://www.educationscotland.gov.uk/resources/p/genericresource_tcm4628335.asp.

UK ARK Un document fournissant des plans de leçon sur la participation active des jeunes. <http://www.ark.ac.uk/schools/resources/DemocracyandActiveParticipation.pdf>.

